



**HAL**  
open science

# L'autocorrection des malformations textuelles : travail sur l'anaphore en didactique de l'écrit

Marie-Odile Hidden

► **To cite this version:**

Marie-Odile Hidden. L'autocorrection des malformations textuelles : travail sur l'anaphore en didactique de l'écrit. Travaux de didactique du français langue étrangère, 2005. hal-01841286

**HAL Id: hal-01841286**

**<https://hal.science/hal-01841286v1>**

Submitted on 17 Jul 2018

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

**Article paru en 2005 dans le n°52 de la revue *Travaux de didactique du français langue étrangère***

Marie-Odile HIDDEN

### **L'AUTOCORRECTION DES MALFORMATIONS TEXTUELLES : TRAVAIL SUR L'ANAPHORE EN DIDACTIQUE DE L'ÉCRIT**

Si on apprend à écrire en écrivant, on peut faire l'hypothèse que les annotations des enseignants sur les copies jouent un rôle important dans l'apprentissage de l'écrit en langue étrangère. Or, comme le fait remarquer à très juste titre M. Charolles (1978)<sup>1</sup>, ces annotations sont de qualité inégale selon le niveau concerné : celui de la phrase ou celui du texte. En effet, si pour les malformations de phrases la nature de l'erreur est clairement identifiée, les corrections sont précises et mènent le plus souvent à des exercices de systématisation, en revanche, dans le cas des malformations de texte, la correction est des plus floues : imprécision pour situer la faute, vocabulaire de dénonciation non technique (du type : « incompréhensible », « ne veut rien dire », « coq à l'âne »), pratiques de correction brutales (« à refaire ») ne conduisant pas à des exercices systématiques de manipulation. On comprend, alors, facilement le désarroi des apprenants devant ce type de correction qui leur donne si peu les moyens d'éviter de retomber dans le même type d'erreur, et donc de s'auto-corriger, à l'avenir.

Ce constat montre qu'il manque souvent aux enseignants les outils descriptifs adéquats permettant de cerner et d'expliquer certaines malformations de texte et qu'il serait donc très utile de leur fournir ces outils. Dans ce but, j'ai constitué un corpus d'observation constitué de 161 copies rédigées entre octobre 2001 et janvier 2002 par des adultes étrangers ayant déjà une bonne maîtrise du français<sup>2</sup>. Après plusieurs lectures de ce corpus, je me suis rendu compte que parmi les nombreux procédés de mise en texte, celui de l'anaphore était souvent mal maîtrisé et qu'il méritait donc que l'on s'y intéresse de plus près.

Dans cet article, je voudrais montrer combien il est important de donner aux enseignants et donc aux apprenants une description précise du fonctionnement de l'anaphore : après avoir considéré sur le plan théorique, le rôle de ce procédé dans la construction du texte, on proposera une définition et une description de l'anaphore qui nous permettront ensuite

---

<sup>1</sup> Les remarques que fait M. Charolles dans le cadre du Français Langue Maternelle s'appliquent aussi tout à fait au Français Langue Etrangère.

<sup>2</sup> Il s'agit de textes argumentatifs rédigés pendant un cours dit « d'expression écrite », organisé au sein des Cours Municipaux d'Adultes de la ville de Paris.

d'observer certains énoncés déviants de notre corpus. Enfin, seront donnés certains résultats de l'analyse et notamment les conditions minimales d'utilisation de certains anaphoriques.

## 1. Rôle de l'anaphore dans la mise en texte

Pour comprendre le rôle de l'anaphore dans la mise en texte, il faut déjà savoir comment un texte se construit et donc ce qu'est un texte, deux questions auxquelles la linguistique textuelle s'est donnée pour tâche de répondre. Ainsi, J.-M. Adam, définit le texte de la manière suivante : « Pour être interprétée comme un texte, une suite d'énoncés doit [...] non seulement apparaître comme une séquence d'unités liées, mais comme une séquence progressant vers une fin. » (1990, p.46) Pour qu'il y ait texte, il faut donc deux éléments qui peuvent paraître contradictoires :

- la cohésion : c'est à dire l'enchaînement des propositions entre elles
- la progression : le texte doit avancer, il doit apporter de nouvelles informations.

Comment cette cohésion et cette progression se réalisent-elles ? La cohésion est réalisée par divers procédés : les connecteurs, l'emploi des temps verbaux... ainsi que les procédés anaphoriques. Or, il se trouve que l'anaphore non seulement assure la cohésion mais qu'elle joue également un rôle important dans la progression du texte, comme le montre l'énoncé suivant emprunté à M.-J. Reichler-Béguelin (1995) :

Ex 1 : M. Sein Win se montre confiant dans l'avenir. Mathématicien de formation, **cet intellectuel de 47 ans à l'allure réservée** n'avait guère été attiré par la politique. (presse)

C'est pourquoi, aussi bien J.-M. Adam que M.-J. Reichler-Béguelin soulignent le rôle capital joué par les anaphoriques<sup>3</sup>. Cette dernière explique même dans un article de 1988 paru dans la revue *Pratiques*, que la mauvaise maîtrise des procédés anaphoriques est responsable d'un nombre considérable de malformations textuelles...

---

<sup>3</sup> Dans *Linguistique textuelle. Des genres de discours aux textes*, J.-M. Adam déclare : « Les travaux menés ces 10 dernières années sur l'ensemble des phénomènes anaphoriques nous permettent de disposer aujourd'hui de diverses thèses sur cette catégorie capitale non seulement pour la cohésion, mais jouant un rôle important dans la progression par modifications progressives d'un référent qu'il s'agit rarement de simplement reprendre. » (1999, Nathan, Paris, p.55).

## 2. Définition et description de l'anaphore

### a) Essai de définition

La première difficulté quand on parle de l'anaphore est de la définir car cette définition est encore matière à controverses : ainsi un même énoncé peut être considéré comme déviant par un linguiste et correct par un autre<sup>4</sup>. Ces différences de conception sont d'ailleurs tout à fait intéressantes car elles expliquent les difficultés que peuvent éprouver les enseignants au moment de la correction...

Néanmoins, pour mon analyse, j'ai retenu la définition de M.-N. Gary-Prieur car elle a le mérite de souligner le rôle du référent qui est un objet extralinguistique et que l'on évitera donc d'utiliser comme synonyme d'antécédent : « L'anaphore est une relation sémantique entre deux expressions linguistiques dont l'une (dite terme *anaphorique* ou *anaphorisant*) ne peut être associée à un référent que par l'intermédiaire de l'autre (dite terme *anaphorisé*, ou *antécédent*, ou *source* de l'anaphore).<sup>5</sup>

Il s'agit donc d'un phénomène de dépendance interprétative entre deux unités. Comme l'explique F. Corblin (1995), les formes anaphoriques sont des formes non saturées : seule la mise en relation au contexte les sature.

### b) Différents types d'anaphores

On distingue généralement 5 types d'anaphores : l'anaphore verbale, adverbiale, adjectivale, pronominale et nominale. Néanmoins, ma description se limitera à ces deux dernières parce que ce sont les plus productives et les plus présentes dans le corpus d'observation.

#### L'anaphore pronominale

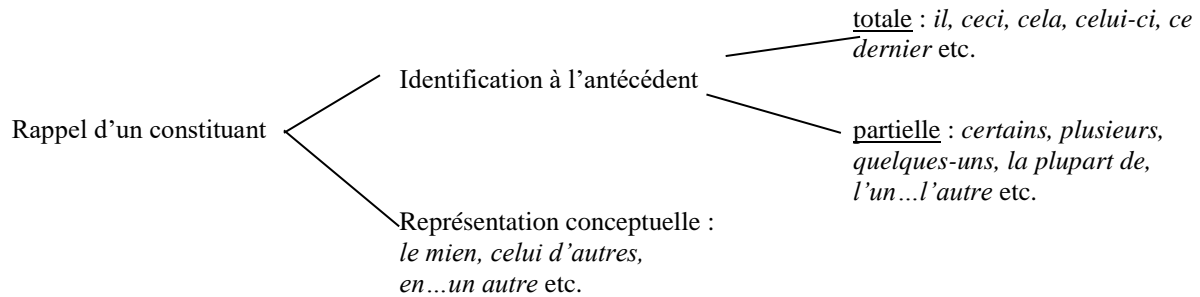
Les anaphoriques pronominaux sont nombreux, comme le montre le schéma 1 :

---

<sup>4</sup> On peut citer, par exemple, les divergences d'analyse entre G. Kleiber et M.-J. Reichler-Béguelin (Kleiber, 1994).

<sup>5</sup> (1999) *Les termes clés de la linguistique*, col. « MEMO », Seuil, p.10

## schéma 1



Dans le cas de la représentation conceptuelle, le pronom ne reprend que l'idée, le concept du syntagme nominal (SN) antérieur. Ainsi, dans l'énoncé 2

Ex 2 : J'ai lu le livre de Max. **Celui de Jacques** est le plus intéressant.

l'anaphorique *celui de Jacques* ne fait que reprendre le concept de livre ; il y a deux référents : le livre de Max et le livre de Jacques.

### L'anaphore nominale

Le déterminant peut être défini, démonstratif ou possessif (3<sup>ème</sup> personne). Le tableau 1 résume les différents procédés :

Tableau 1

anaphore	description	exemple
fidèle	La tête nominale du SN anaphorique est la même que celle du SN source.	J'ai vu une voiture. <b>Cette voiture</b> roulait vite.
infidèle	La tête nominale est différente. L'anaphorique peut être un synonyme, parasynonyme ou hyperonyme (terme générique) du SN source.	cf. ex 1
associative	Relation du type partie-tout entre l'anaphorique et sa source. L'association entre l'anaphorique et sa source repose sur une connaissance générale du monde.	Paul vient d'acheter une maison. <b>Le toit</b> est en bon état, mais <b>les fenêtres</b> sont à refaire.
conceptuelle	Appelée aussi <i>résomptive</i> parce qu'elle résume un segment de discours de longueur variable : phrase, énoncé, texte.	Il m'a annoncé qu'il partait. <b>Cette annonce</b> ne m'a pas bouleversée.

### 3. Observation d'anaphores déviantes du corpus

J'ai sélectionné certains exemples de dysfonctionnements dus à une mauvaise gestion des anaphoriques afin de montrer combien ces erreurs entravent le processus de décodage. D'autre part, on verra aussi qu'il est souvent malaisé d'expliquer pourquoi l'énoncé est déviant.

#### a) Anaphores nominales déviantes

Le corpus présente des dysfonctionnements dans tous les types d'anaphores nominales mais les erreurs les plus nombreuses sont dues à une mauvaise utilisation de l'anaphore conceptuelle dont voici deux exemples. Dans le premier, extrait d'une dissertation sur la politique de la mairie de Paris, l'anaphorique semble ne renvoyer à rien, produisant ainsi une rupture de sens :

(48) Rendre Paris aux Parisiens est une proposition qui pourrait réjouir un grand nombre de personnes et spécialement les écologistes. Pourquoi les écologistes précisément ? Eh bien, parce qu'ils ont toujours lutté pour que les gens des villes et des campagnes aient une vie plus tranquille et pour qu'ils puissent respirer un air plus propre, surtout lorsqu'on voit les centaines de milliers de voitures qui circulent dans Paris jour et nuit, sans répit, avec tout le bruit et la pollution qu'elles peuvent dégager et laisser derrière elles.

A **ce premier avantage** s'ajoute le fait [...] (12, D6)

L'anaphore est d'autant plus incompréhensible qu'elle produit un effet tout à fait burlesque : le lecteur ne parvient pas à savoir en quoi le bruit et la pollution pourraient représenter un avantage quelconque ! C'est même à se demander si le scripteur n'a pas tout simplement confondu *avantage* et *inconvenient*... Néanmoins, en relisant le passage, on y trouve des éléments positifs qui, eux, pourraient constituer les avantages de la politique du maire de Paris : « une vie plus tranquille » et « un air plus pur » mais ces segments sont séparés de l'anaphore conceptuelle par une digression sur les inconvénients de la ville (de « surtout lorsqu'on voit... » jusqu'à « ...derrière elles »), ce qui rend l'anaphore proposée impossible. Si le scripteur choisit *avantage* comme tête lexicale de l'anaphore, c'est sans doute que ce concept est au premier plan, dans sa pensée, au moment où il rédige ; mais il ne devrait pas oublier que le lecteur, lui, n'est pas en mesure de lire dans sa pensée...

D'autre part, on voit très bien, par cet exemple, comment une anaphore qui aurait dû permettre de relier deux paragraphes, produit un effet diamétralement opposé en bloquant la compréhension.

Dans le deuxième exemple retenu (extrait d'une dissertation sur les élections en France), le problème est différent : non seulement l'anaphore conceptuelle ne résume pas bien l'énoncé gauche, mais en plus, elle ne s'insère pas bien dans l'énoncé droit :

(53) On pourrait essayer de chercher les moyens de réduire le nombre de candidats pour que l'électorat ne soit pas embarrassé au moment du vote. **Cet essai** serait également bénéfique à la réduction du nombre de déplacements [...]. (18, EL10, p.6)

L'apprenant a essayé de nominaliser un verbe de la phrase antérieure mais s'est trompé dans le choix du verbe ; car ce n'est pas *l'essai* qui pourrait être bénéfique à quelque chose mais le résultat de cet essai, à savoir : la réduction du nombre de candidats aux élections. Cet exemple nous montre en quoi le maniement de l'anaphore conceptuelle est particulièrement délicat pour les apprenants : en effet, il ne s'agit pas seulement de savoir nominaliser un verbe, mais surtout d'être à même de conceptualiser les apports du cotexte; or, selon W. Klein (1989), une telle maîtrise intervient tard dans l'acquisition d'une langue et les traditionnels exercices de dérivation ne suffisent pas à l'assurer.

### **b) Anaphores pronominales déviantes**

Ce sont les dysfonctionnements les plus fréquents du corpus ; ils concernent la gestion de pronoms variés : *il, celui-ci, y, en, l'un...l'autre, certains*, et les pronoms relatifs mais c'est l'utilisation du pronom *il* qui entraîne le plus grand nombre d'erreurs<sup>6</sup>.

(64) En réfléchissant un peu, il semble que les livres soient une forme de communication beaucoup plus transcendante que les portables d'autant plus que **ceux-ci** permettent une communication avec notre histoire, avec la mémoire, avec la raison de l'auteur qui écrit. En revanche, le téléphone portable [...] (63, PO6, p.4)

L'anaphorique, contrairement à ce que voudrait manifestement le scripteur, ne peut référer ici qu'aux portables car le pronom *celui-ci* permet de "repêcher" un référent moins saillant<sup>7</sup> du

---

<sup>6</sup> Ceci s'explique sans doute par la fréquence d'utilisation de ce pronom.

cotexte antérieur. Pour renvoyer au SN *livres* qui se trouve être le thème de la première phrase, il faut avoir recours au pronom *il* qui comme l'explique G. Kleiber (1994), est marqueur de continuité thématique. Pour cette raison, le recours au pronom *il* est impossible pour revenir à un thème antérieur, comme le montre l'énoncé 71 :

(71) (P1) En outre, l'acte qui nous conduit vers un objet introuvable constitue une véritable violence. (P2) En tant qu'objet du désir fondamental, c'est l'ultime violence, la plus extrême. (P3) La mère de toutes les violences de la modernité. (P4) Très subtil, **il** opère comme constructeur de notre liberté de choisir. (70, PUB7)

Etant donné qu'il y a eu un changement de thème entre P1 (thème 1: l'acte) et P2 (thème 2: la violence), on ne peut revenir au thème 1 à l'aide du pronom *il*: une solution possible est de faire appel à une anaphore à tête nominale : *Très subtil, **cet acte** opère...*

Dans d'autres cas, c'est parce que le référent n'est pas assez saillant que le pronom *il* n'est pas en mesure de le reprendre :

(68) En revanche, le téléphone portable est un instrument de communication immédiate certes, mais parfois un moyen de discussions banales, stériles, vides et surtout insaisissables car c'est de parole parlée dont **elles** se composent, alors que les livres se composent de parole écrite qui dure dans le temps. (62, PO6, p.5)

Ici encore une anaphore nominale s'impose : *...dont **ces discussions** se composent...*

En plus des erreurs dans l'utilisation des pronoms, le corpus présente des malformations textuelles dues à un manque de pronominalisation, ce qui donne parfois une impression de "décousu": ainsi, en lisant l'énoncé 79, on peut se demander si l'on se trouve réellement devant un texte, ou seulement devant une juxtaposition de phrases :

(79) En premier lieu, la publicité a pour mission d'exercer une action psychologique sur le public. La publicité est faite pour inciter le plus grand nombre de personnes à la consommation. On doit savoir que la publicité a un effet commercial, c'est-à-dire qu'elle produit des avantages seulement pour un groupe déterminé. Dans la plupart des cas, la publicité va au-delà de la notion de besoin de consommation, son but est de provoquer une

---

<sup>7</sup> Je reprends ici la terminologie de G. Kleiber, pour qui *saillant* veut dire « manifeste », « disponible ou présent dans le focus d'attention de l'interlocuteur ». (*Anaphores et pronoms*, 1994)



consommation sans limites. En deuxième lieu, cet effet de consommation, sans limites est nocif pour le public ciblé qui est constitué, dans la plupart des cas, par les enfants. (44, PUB8)

Ici, c'est le manque de cohésion du texte qui le rend très difficilement compréhensible parce que bien que l'on comprenne le contenu sémantique de chaque phrase, on ne parvient pas à suivre le raisonnement : il n'y a, en effet, aucun enchaînement entre les phrases. Ce manque de cohésion provient à la fois du manque de pronominalisation et de l'absence de connecteurs ; les deux seuls connecteurs qui sont ici utilisés, le sont, d'ailleurs, à mauvais escient (*en premier lieu et en deuxième lieu*).

Le manque de pronominalisation peut également engendrer un raisonnement qui se mord la queue :

(80) Le peuple n'oublie jamais l'aide que les politiciens lui ont promise. Ceux-ci ne peuvent donc pas sous-estimer la source de leur pouvoir, le peuple. (42, EL6, p.2)

ou donner l'impression que l'on réfère à des objets distincts : en 82, le fait de mentionner le SN *l'élu* en fin de phrase peut faire croire qu'il est question d'une deuxième personne (distincte de celle désignée en début de phrase) :

(82) Lorsqu'une personne a été élue avec un très petit nombre d'avance, le taux élevé d'abstentions la rend mal à l'aise car l'élu n'est pas sûr d'avoir la majorité. (EL10, p.5)

Le recours au pronom *il* lèverait toute ambiguïté : ...*car elle n'est pas sûre d'avoir la majorité*.

Ces quelques exemples montrent clairement que l'anaphore constitue un procédé incontournable de la mise en texte et que les apprenants, même de niveau avancé, ont des difficultés à la maîtriser : comment les y aider ?

#### **4. Quels outils descriptifs ?**

Pour pouvoir aider les apprenants, l'enseignant devrait être à même non seulement de repérer les dysfonctionnements dans leurs textes, mais surtout de leur expliquer le pourquoi de ces dysfonctionnements. Or, cela n'est pas aisé car les procédés anaphoriques ne relevant pas de

la grammaire de phrase, on ne dispose actuellement pour ces procédés que de très peu d'outils descriptifs...

Pour remédier à ce manque, j'ai entrepris de confronter les énoncés déviants du corpus aux différentes thèses et descriptions linguistiques concernant l'anaphore : ainsi ont vu le jour certaines conditions d'utilisation des anaphoriques résumées dans le tableau 2 :

Tableau 2

ANAPHORE	CONDITIONS MINIMALES D'UTILISATION
avec un déterminant. possessif	source est l'expression référentielle la plus proche à gauche.
anaphore conceptuelle	doit résumer l'énoncé gauche et s'adapter à l'énoncé droit.
anaphore nominale	mention explicite de la source source pas trop éloignée.
anaphore pronominale	antécédent doté d'un prédéterminant antécédent mentionné explicitement et pas trop éloigné.
emploi du pronom <i>il</i>	référent saillant continuité thématique.
emploi du pronom <i>celui-ci</i>	référent peu saillant changement de thème.
emploi du pronom relatif	antécédent proche ou répété juste avant le pronom.

Ce tableau est bien sûr incomplet puisqu'il résulte de l'analyse d'un corpus limité. C'est pourquoi, ces conditions d'utilisation sont qualifiées de « minimales », c'est-à-dire qu'elles sont nécessaires mais sans doute pas toujours suffisantes pour que la réalisation de l'anaphore en question soit possible : il n'est pas exclu que dans des énoncés différents, d'autres conditions d'emploi soient nécessaires. Néanmoins, bien qu'il demande à être complété, le tableau 2 peut constituer un premier outil pour sensibiliser à certaines conditions d'emploi des expressions anaphoriques.

Dans ce but, et sans entrer dans une terminologie trop spécialisée, on pourrait faire réfléchir les apprenants sur leurs propres erreurs concernant l'anaphore : cette activité pourrait avoir lieu en faisant participer l'ensemble du groupe-classe ou bien individuellement, l'enseignant demandant à chaque apprenant de proposer une correction des anaphores déviantes de sa

copie. Une telle pratique a en effet le mérite de rendre les apprenants totalement actifs pendant le processus de correction, et donc, très probablement, de favoriser le processus d'acquisition (on peut, en tout cas, en faire l'hypothèse). D'autre part, l'apprenant qui s'est exercé ainsi à avoir un regard critique sur son propre texte, est sans doute plus à même de s'auto-corriger spontanément, par la suite.

## **BIBLIOGRAPHIE**

ADAM J.-M. (1999) : *Linguistique textuelle. Des genres de discours aux textes*, Nathan, Paris.

ADAM J.-M. (1990) : *Eléments de linguistique textuelle. Théorie et pratique de l'analyse textuelle*, Mardaga, Bruxelles-Liège.

CHAROLLES M. (1978) : « Introduction aux problèmes de la cohérence des textes », *Langue Française* n°38, pp.7-41.

CORBLIN F. (1995) : *Les formes de reprise dans le discours. Anaphores et chaînes de référence*, col. « Langue/discours », Presses universitaires de Rennes.

KLEIBER G. (1994) : *Anaphores et pronoms*, col. « Champs linguistiques », Duculot, Louvain-la-Neuve.

KLEIN W. (1989) : *L'acquisition de langue étrangère*, Armand Colin, Paris.

REICHLER-BEGUELIN M.-J. (1995) : « Alternatives et décisions lexicales dans l'emploi des expressions démonstratives », *Pratiques* n°85, pp.53-85.

REICHLER-BEGUELIN M.-J. (1988) : « Anaphore, cataphore et mémoire discursive », *Pratiques* n°57, pp.15-44.